

PROVISIONS 03

COURS À CONSULTER : 4. LE PASSIF DU BILAN

NORME À CONSULTER : IAS 37 PROVISIONS, PASSIFS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une société a décidé d'arrêter une branche d'activité en 20n+1; le coût de cet arrêt, calculé à fin 20n, est détaillé ci-dessous... Quel est le montant de la provision à comptabiliser au 31/12/20n ?

Libellé	Montant	À provisionner ? (oui/non)
Coûts des licenciements	200 000	
Coût de reconversion du personnel conservé	28 000	
Coût de maintien du personnel après l'arrêt de l'activité jusqu'à sa fermeture	32 000	
Coûts de déménagement des matériels cédés	24 000	
Coûts de déménagement des matériels réutilisés	40 000	
Loyers restant à courir après l'arrêt de l'activité jusqu'à échéance du contrat	26 000	
Aménagements des réseaux de distribution	14 000	
Indemnités de rupture de contrats versées aux fournisseurs	30 000	
Pertes opérationnelles futures identifiables	16 000	
Total		

Corrigé :

Libellé	Montant	À provisionner ? (oui/non)
Coûts des licenciements	200 000	OUI
Coût de reconversion du personnel conservé	28 000	NON
Coût de maintien du personnel après l'arrêt de l'activité jusqu'à sa fermeture	32 000	OUI
Coûts de déménagement des matériels cédés	24 000	OUI
Coûts de déménagement des matériels réutilisés	40 000	NON
Loyers restant à courir après l'arrêt de l'activité jusqu'à échéance du contrat	26 000	OUI
Aménagements des réseaux de distribution	14 000	NON
Indemnités de rupture de contrats versées aux fournisseurs	30 000	OUI
Pertes opérationnelles futures identifiables	16 000	NON
Total	312 000	